



N° 000136 /DGSN/CAB/CELL/CM

YAOUNDE, LE 07 JUN 2020

## NOTE D'INFORMATION AU PUBLIC

Dans une vidéo virale depuis hier, le Délégué Général à la Sûreté Nationale a été interpellé sur l'existence d'un Cabinet Agréé et Assermenté à Paris, pour la facilitation de l'obtention des passeports camerounais, en moins d'un mois, moyennant paiement de 300 Euros (environ 195.000 FCFA) ; hormis les frais exigibles à l'établissement d'un passeport.

Ainsi, qu'il soit relevé que depuis la semaine dernière, une enquête est en cours, pour démêler les écheveaux de cette affaire qui fait le buzz.

En revanche, la Délégation Générale à la Sûreté Nationale vous rassure de sa diligence en matière de production de passeports.

En dépit de ce que depuis le début de l'année la Sûreté Nationale ait connu des perturbations dans la production des passeports, dues au changement d'opérateurs, des mesures internes ont été prises pour décanter la situation de tous les passeports en instance, notamment les cas dits de la diaspora

Instantamment, nous nous acheminons vers la résolution formelle de cet écueil d'autant plus qu'une *short list* d'opérateurs a d'ores et déjà été arrêtée.

D'ailleurs, dans un futur proche, un système informatique hyper sécurisé sera mis en place pour faciliter davantage l'obtention du passeport, que ce soit en ligne ou de manière physique.

***La Police, votre Police est, et reste au Service de Tous et de Chacun !***

Chef de Cellule,  
  
  
**Cécile MANDENG**  
Vice-Directrice Divisionnaire